



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/61
TD/B/COM.3/EM.19/3
28 octobre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission des entreprises, de la facilitation
du commerce et du développement

Réunion d'experts sur la mesure du commerce électronique
Genève, 8-11 décembre 2003

**RAPPORT DE LA RÉUNION D'EXPERTS SUR LA MESURE DU COMMERCE
ÉLECTRONIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**

tenue au Palais des Nations, à Genève

du 8 au 10 septembre 2003

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre		Page
I.	Résumé du Président.....	2
II.	Questions d'organisation	12
Annexes		
I.	Participation	13

Chapitre I

RÉSUMÉ DU PRÉSIDENT

INTRODUCTION

1. La Réunion d'experts sur la mesure du commerce électronique pour le développement de l'économie numérique a été convoquée du 8 au 10 septembre 2003, en application de la décision prise par la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement à sa septième session. Elle se proposait de traiter de la mesure statistique de l'accès aux TIC et de l'utilisation de celles-ci par les entreprises, dont le commerce électronique. Les débats de fond se sont déclinés en séances consacrées aux sujets ci-après:

- a) Mesure de la société de l'information;
- b) Mesure de l'activité économique en ligne: définitions, indicateurs, méthodes, enquêtes types;
- c) Mesure de l'économie numérique dans les pays en développement;
- d) Initiatives régionales et forum international;
- e) Base de données internationale et indicateurs de base;
- f) Conclusions et action future.

2. Les experts venaient essentiellement de bureaux nationaux de statistique, mais un certain nombre de participants venaient aussi de ministères associés à l'élaboration des politiques en matière de TIC et d'organisations internationales.

3. Le représentant de la Division de statistique de l'ONU s'est félicité de l'initiative à l'origine de la réunion et du travail accompli par les experts, notamment de la participation des pays en développement aux discussions sur les TIC et les indicateurs de l'activité économique en ligne. Il a encouragé les experts à poursuivre dans cette voie et à examiner plus avant les questions d'ordre conceptuel et méthodologique, afin de faire progresser les travaux sur les statistiques de l'économie numérique.

4. Les experts ont suggéré que les résultats de la réunion fassent l'objet d'un rapport au Sommet mondial sur la société de l'information, qui se tiendra à Genève en décembre 2003.

A. Mesure de la société de l'information et élaboration de politiques en matière de TIC

5. Le point de départ de la discussion a été l'affirmation selon laquelle la mesure de la société de l'information touchait à tous les aspects de la vie économique et sociale. Vu les incidences des TIC sur la société, l'analyse descriptive de leur évolution devait être étayée par des données quantitatives. Avant de mesurer la société de l'information, il fallait adopter une taxonomie et concevoir des indicateurs qui rendent compte des progrès des TIC, en commençant par mesurer

l'état de préparation des pays à l'univers télématique, avant de passer à l'intensité de l'utilisation des TIC et, enfin, de mesurer l'impact de celles-ci sur les entreprises, les particuliers et l'économie dans son ensemble; c'était ce qu'illustrait la courbe en S mise au point par l'OCDE pour mesurer la société de l'information.

6. Au milieu des années 90, la mesure de l'intensité était axée sur la mesure du commerce électronique, que l'on ne considérait plus, à l'heure actuelle, que comme une partie de l'activité économique en ligne, à savoir l'application au sens large des TIC aux fonctions économiques et au commerce. Dans les années qui ont suivi, des données dont la portée et le degré de détail sont allés croissant ont été recueillies dans plusieurs pays développés. Leur interprétation analytique a logiquement suivi et la question clef de la comparaison des avantages que l'on pensait retirer de leur application et des facteurs limitatifs et des obstacles auxquels cette application se heurtait a alimenté les débats autour de l'élaboration de politiques en matière de TIC.

7. La discussion a montré que la valeur des données nationales augmentait si celles-ci se prêtaient à des comparaisons internationales. Les décideurs devaient pouvoir évaluer leurs résultats par rapport à ceux de leurs principaux partenaires et concurrents commerciaux. Améliorer la comparabilité au niveau international était aussi une bonne chose pour la rentabilité de l'investissement en ressources locales utilisées pour développer les capacités, les systèmes et les infrastructures servant à mesurer la société de l'information. L'OCDE avait été la première organisation internationale où des efforts avaient été faits pour coordonner et harmoniser la collecte et l'analyse de données sur l'économie de l'information. À cet égard, l'analyse de la contribution des TIC à la croissance du PIB des États-Unis par rapport à leurs incidences sur l'économie d'autres pays de l'OCDE et de la manière dont les méthodes statistiques pouvaient partiellement expliquer les différences apparentes d'impact sur la productivité de l'adoption des TIC par les entreprises illustre toute l'importance de la comparabilité des données.

8. Alors que dans plusieurs pays, la mesure du commerce électronique visait, à l'origine, à saisir la portée du phénomène, la valeur de cette analyse résidait, à plus long terme, dans les informations que cela avait permis de recueillir sur les effets des TIC sur la productivité, l'organisation des entreprises, la croissance, les prix et les conditions de vie. Les travaux menés jusque-là dans plusieurs pays développés permettaient déjà de conclure que l'activité économique en ligne était un phénomène qui, même s'il n'était pas aussi important que l'on s'y attendait au début des mesures, connaissait une croissance rapide. Dans certains pays, des études montraient la prédominance de grandes entreprises utilisant des systèmes informatiques classiques plutôt que des systèmes ouverts basés sur Internet, alors que dans le même temps, il y avait encore un grand nombre d'opérateurs «marginiaux» sur Internet, même s'ils étaient en diminution. Les marchés électroniques se caractérisaient également par des niveaux élevés d'entrée et de sortie. Plusieurs études avaient révélé que les entreprises qui achetaient des biens ou passaient des marchés de biens en ligne réalisaient des gains de productivité plus importants que celles qui utilisaient ce biais pour en vendre. Elles semblaient également indiquer que les incidences économiques des TIC dépendaient beaucoup du secteur considéré.

9. La demande de données de la part des gouvernements ainsi que d'organismes de recherche et d'organisations internationales encourageait à approfondir le niveau de détail et à élargir le champ des mesures de l'utilisation des TIC. Elle traduisait une prise de conscience croissante de l'importance économique et sociale des TIC et de stratégies claires de développement des TIC,

bien que dans de nombreux pays en développement, les responsables politiques n'aient pas encore pris la pleine mesure des changements et des bienfaits liés à ces technologies. Il a donc été suggéré que la CNUCED intègre dans ses travaux sur les stratégies électroniques nationales la conception d'indicateurs relatifs aux TIC.

10. Les participants ont relevé qu'il fallait que les orientations générales et le cadre de mesure soient interdépendants et répondent aux besoins aussi bien des milieux économiques que des pouvoirs publics et des citoyens, en particulier pour ce qui était de la sécurité, des données publiques et de la promotion de la culture et des contenus locaux. Une fois réalisé ce consensus, il faudrait convenir d'un ensemble international d'indicateurs. Même si ces tâches étaient particulièrement complexes pour de nombreux pays en développement, plusieurs indicateurs fondamentaux de l'état de préparation des différents pays à l'univers télématique pouvaient être évalués dans beaucoup de ces pays et de bureaux statistiques, et les décideurs n'avaient pas besoin d'attendre un accord final ou une décision définitive concernant des indicateurs nationaux et internationaux.

11. On s'est demandé si la participation des bureaux statistiques nationaux pouvait empêcher que ne se reproduisent les phénomènes de désinformation et de battage médiatique qui avaient accompagné la bulle Internet et conduit à des prévisions plus fiables. Il est ressorti des débats que même si cela pouvait améliorer la qualité des données sur les TIC, il était évident que nombre de ces bureaux n'avaient pas pour mandat de faire des prévisions: leur rôle était de fournir des données de qualité aux instituts de recherche et aux décideurs qui, eux, s'en serviraient le cas échéant pour établir des prévisions.

Expérience acquise et enseignements

12. L'OCDE avait arrêté une définition pratique du commerce électronique, qui était désormais largement utilisée dans les pays de l'OCDE et dans quelques pays en développement. Il faudrait peut-être revoir cette définition (par exemple, pour éventuellement y inclure le courrier électronique ou les prestations électroniques) au vu des progrès réalisés sur les questions de concept et de méthode ainsi que des données d'expérience que les enquêtes avaient permis de recueillir. Quelques pays non membres de l'OCDE utilisaient déjà leur propre définition du commerce électronique. Il faudrait donc poursuivre les travaux de définition au niveau international pour tenir compte de la diversité des situations et des pratiques des pays et des utilisateurs.

13. Si beaucoup d'efforts avaient été faits par le passé pour mesurer le commerce électronique, la mesure de l'activité économique en ligne, elle, était encore à venir. Les experts ont souligné la nécessité de replacer la mesure du premier dans le contexte de la seconde. Il ne suffisait pas, pour avoir une idée réaliste de l'utilisation des TIC par les entreprises, de mesurer les transactions effectuées en ligne. Il fallait, de l'avis général, mettre au point des questions et des indicateurs relatifs aux fonctions économiques en ligne, comme cela avait déjà commencé d'être fait à l'OCDE; les données ainsi recueillies pourraient receler une mine d'informations sur les différentes utilisations par les entreprises des TIC, en particulier dans les pays en développement, où le commerce en ligne était encore balbutiant. Cela aurait des répercussions sur les questionnaires types relatifs à l'activité économique en ligne conçus par l'OCDE. Plusieurs

experts ont évoqué la nécessité de données plus détaillées pour mieux comprendre le rôle joué par diverses composantes de cette activité en ligne au sein des entreprises.

14. Les bureaux nationaux de statistique, forts d'une certaine expérience en matière de collecte de statistiques sur les TIC, en avaient tiré une leçon importante, à savoir qu'il était préférable de commencer par un groupe de questions ou d'indicateurs simples, auxquels on ajouterait progressivement des questions nouvelles et des indicateurs plus complexes. Le questionnaire type mis au point par l'OCDE était peut-être aussi trop long et trop coûteux à mettre en œuvre dans les pays en développement qui, au lieu de l'utiliser dans son intégralité, devraient commencer par ajouter quelques questions sur les TIC à leurs enquêtes de conjoncture. Les experts ont estimé qu'une approche modulaire, adoptant les éléments des enquêtes types valables à chaque étape de la réalisation de la mesure de l'activité économique en ligne, et un processus d'amélioration continue et d'apprentissage par la pratique constituaient les stratégies les plus indiquées pour les bureaux statistiques nationaux qui en étaient aux premiers stades de la mesure de l'activité économique en ligne.

15. Le succès et la qualité des enquêtes sur les TIC ont suscité un certain nombre de questions, dont le problème posé par le classement et la définition de nombreuses catégories qui se chevauchaient – commerce interentreprises (B2B), relations entreprises-consommateurs (B2C), commerce intérieur, extérieur, commerce de gros et de détail. Pour trouver une solution, il fallait considérer l'économie marchande propre à un pays et en évaluer les particularités. Dans certains pays développés, un important problème tenait à la trop grande place faite initialement aux données relatives au commerce électronique. Cet exemple, que les pays en développement pouvaient méditer, montrait que, même s'il n'y avait guère de commerce électronique à mesurer, la mesure de la société de l'information ne devait pas se cantonner à cette application étroite des TIC. Les enquêtes devaient cibler des questions de développement ou des industries et des secteurs présentant un intérêt politique ou stratégique particulier; il n'était pas toujours nécessaire d'adopter une démarche globale. Parmi les autres champs possibles figuraient les indicateurs liés à l'évaluation des multiples dimensions de la fracture numérique et des capacités des prestataires de services publics et des administrations en matière de TIC.

16. La CITI a été évoquée au cours des débats, à propos de l'influence que pourraient avoir les systèmes de classification sur les activités de mesure de la société de l'information. Le commerce électronique n'était pas un produit ou un service particulier, même si une différenciation était possible au niveau à trois ou à quatre chiffres. N'étant que des outils statistiques qui, de plus, ne changeaient pas souvent, les classifications ne devraient pas s'opposer au développement des mesures de la société de l'information. Pour le moment, il fallait mesurer et compiler; les données pourraient faire l'objet d'une nouvelle classification si l'évolution de la CITI le permettait.

17. Un autre problème tenait à la complexité des enquêtes et à la difficulté d'évaluer correctement le niveau de familiarité des enquêtés avec les TIC et, partant, leur capacité de comprendre et de fournir les renseignements attendus d'eux. Pour obtenir un taux optimal de réponse et réduire les erreurs imputables aux enquêtés, il a été suggéré d'établir des partenariats avec des associations professionnelles, ce qui permettrait en même temps de diminuer le coût des enquêtes.

18. Même si des statistiques existantes pouvaient, une fois reclassifiées, regroupées et recalculées, livrer de grandes quantités d'informations, il fallait continuellement mettre au point de nouvelles méthodes pour mesurer l'utilisation d'Internet, en particulier celle du commerce électronique par les entreprises et les consommateurs. Contrairement à d'autres statistiques économiques, les indicateurs de l'activité économique en ligne devaient permettre de réaliser des enquêtes et des évaluations dont la nature et la fréquence devaient évoluer rapidement pour suivre le développement et l'expansion rapides des TIC et leur impact sur la société. Ils devaient aussi porter sur divers aspects de l'action publique, qu'il revenait à chaque pays et à chaque gouvernement de déterminer en fonction des caractéristiques de l'économie nationale: ainsi, tous les indicateurs – qu'ils soient relatifs à l'utilisation des TIC par les PME, à la fracture numérique en fonction du genre, du revenu ou de la géographie, au commerce électronique ou aux investissements de R-D – pouvaient avoir plus d'importance pour un pays que pour un autre.

19. Certains indicateurs pourraient perdre toute pertinence à l'avenir (par exemple la question «Avez-vous accès à Internet?»), tandis que d'autres pourraient être de nouveau d'actualité (par exemple concernant les lignes de téléphone fixes des ménages, dont le nombre pourrait diminuer du fait de l'utilisation croissante des téléphones mobiles).

20. Il ne fallait pas sous-estimer le rôle que les instruments de mesure classiques pouvaient jouer dans la mesure de la société de l'information. Des indicateurs concernant la mesure des infrastructures ou de l'utilisation des TIC pouvaient souvent être intégrés aux enquêtes existantes. Il serait tout aussi erroné de sous-estimer la diversité des sources d'information disponibles au niveau local, telles que registres, fournisseurs d'accès Internet, réseaux câblés de télévision, associations professionnelles et autres enquêtes nationales.

21. Il importait de garder à l'esprit que les PME et les grandes entreprises ne réagissaient pas de la même façon aux enquêtes, sans oublier que l'âge des entreprises et leurs relations avec de grands groupes influent également sur leur capacité d'intégrer les TIC à leurs activités et, partant, de répondre correctement aux enquêtes.

22. Bien que des indicateurs monétaires ne reposant pas sur des valeurs comptables effectives passent généralement pour difficiles à obtenir et à vérifier, on a estimé possible de formuler, dans les enquêtes, des questions permettant d'obtenir des indicateurs quantitatifs à partir de données qualitatives.

23. Les expériences présentées par des experts de pays en développement ont montré l'importance qu'il y avait à recueillir des indicateurs d'infrastructure fondamentaux de l'état de préparation des pays à l'univers télématique – par exemple, nombre d'ordinateurs personnels, d'utilisateurs Internet et de sites Web, surtout au niveau des entreprises – avant de mesurer l'utilisation des TIC et les incidences des investissements correspondants.

24. Des données pouvaient être collectées auprès des pouvoirs publics, du secteur privé ou de la société dans son ensemble. Des enquêtes auprès des fournisseurs d'accès Internet, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement, pouvaient être utiles, car elles donnaient des informations sur les types d'abonnement souscrits, les connexions et les utilisateurs ainsi que sur le volume de trafic transmis et la largeur de bande internationale. Toutefois, de nouvelles technologies, comme le réseau Ethernet sans fil (WiFi), rendraient

l'identification de ces fournisseurs plus difficile, outre que les données ainsi recueillies ignoraient les utilisateurs se connectant à la demande par ligne commutée (c'est-à-dire les non-abonnés) et les utilisateurs de cartes prépayées.

Initiatives régionales

25. À l'échelon régional, plusieurs initiatives sur l'établissement de statistiques relatives à la société de l'information avaient vu le jour, dont la plus accomplie était celle de l'Office statistique de l'Union européenne, Eurostat. Chargé de mettre au point des stratégies et d'effectuer des travaux méthodologiques, Eurostat travaillait en coordination avec les bureaux statistiques nationaux des États membres et collaborait avec d'autres organisations internationales – notamment l'OCDE, avec qui il devrait renforcer sa coopération dans un proche avenir – pour promouvoir l'établissement de statistiques harmonisées.

26. Les «Plans d'action e-Europe» 2002 et 2005, qui contenaient des indicateurs de référence acceptés par tous les États membres pour le suivi des progrès dans le domaine de la société de l'information, servaient de base aux travaux d'Eurostat. Depuis 2001 (2002 pour les entreprises), celui-ci produisait deux enquêtes annuelles sur les TIC, l'une concernant les entreprises, l'autre les ménages et les particuliers, qu'il avait adaptées en 2003 au Plan d'action e-Europe 2005. Il s'était attaqué à des problèmes initiaux tels que la faiblesse des outils de validation, l'incapacité de couvrir intégralement le secteur financier ou l'étroitesse des échantillons fournis par certains États membres, en mettant au point un modèle de tabulation et des outils communs de validation afin de garantir des résultats de qualité. Pour l'avenir, les objectifs d'Eurostat seraient d'étayer au niveau juridique la réalisation des enquêtes, d'introduire des indicateurs plus complexes, tels qu'un indice unique de l'état de préparation des pays à l'univers informatique, et de s'attaquer aux différences de taille et de surface des entreprises – notamment dans le secteur financier – ainsi qu'aux différences régionales.

27. Les bureaux nationaux de statistique avaient également fait preuve d'une bonne capacité de mobilisation des efforts d'harmonisation régionale. En Amérique latine, le Pérou avait organisé, en 2003, deux ateliers régionaux auxquels avaient participé des représentants de bureaux statistiques nationaux ainsi que des organismes régionaux comme la Red Iberoamericana de Indicadores de Ciencia y Tecnologia (RICYT) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU. Après avoir recensé des indicateurs, défini des méthodes et fixé des priorités, les participants avaient soumis des propositions à la Commission latino-américaine de statistique (Comisión de Estadísticas de las Américas ou CEA) en vue de promouvoir l'application d'un ensemble minimal d'indicateurs dans les plans statistiques des pays membres de la Commission. Il avait été recommandé à ceux-ci de créer un groupe de travail permanent et de coopérer avec les pays moins avancés dans ce domaine.

28. La signature, en novembre 2000, de l'Accord-cadre e-ASEAN (e-ANASE), qui consacrait six grandes orientations – créer une infrastructure de l'information propre à l'ANASE; encourager le commerce électronique; libéraliser le commerce des produits et des services relevant des TIC, ainsi que les investissements; faciliter le commerce de ces produits et de ces services; renforcer les capacités et bâtir une société de l'information; et créer un gouvernement électronique – marquait le début des efforts faits en Asie dans le domaine des TIC.

29. L'évaluation de l'état de préparation des pays à l'univers informatique, que l'ANASE avait réalisée pour la première fois en 2001, avait permis aux pays membres de se rendre compte de l'importance qu'il y avait à reconnaître les besoins de suivi et de mesure du commerce électronique et du développement des TIC et de l'absence de nombreuses données primaires et de méthodes de mesure adéquates pour recueillir plusieurs indicateurs statistiques fiables, ainsi que du caractère ambigu de certaines définitions et de la couverture des enquêtes.

30. La première réunion de l'ANASE consacrée à la mesure de la société de l'information, en septembre 2002, avait été suivie, en octobre de la même année, par la création d'un groupe de travail sur ce sujet. Un deuxième atelier (qui devait se tenir le 28 octobre 2003 au Myanmar) examinerait des définitions communes en vue de l'établissement d'une liste préliminaire d'indicateurs fondamentaux relatifs aux TIC, ainsi que des modèles d'enquêtes et des méthodes de collecte de données.

31. L'expérience de l'ANASE et de la Thaïlande avait fait ressortir la nécessité d'intégrer une stratégie en matière de TIC aux activités de mesure afin que mesures et statistiques, loin d'exister pour elles-mêmes, contribuent au développement économique et social; la nécessité de mobiliser un soutien politique en faveur des activités de mesure de la société de l'information; l'importance de créer une institution et d'obtenir un financement; et les avantages qu'il y a à commencer modestement pour, ensuite, se développer, sans jamais cesser de s'améliorer.

B. Les besoins des pays en développement

32. Malgré ces efforts, la plupart des pays en développement en étaient à un stade précoce de la mesure de la société de l'information et, bien que quelques-uns se soient récemment appliqués à recueillir des statistiques de base, la plupart avaient du mal à définir quelles données il convenait de recueillir. Des experts ont également fait part de leurs préoccupations quant à la fracture numérique et à la nécessité de sensibiliser les décideurs aux avantages des TIC. Les définitions et les modèles d'enquêtes à utiliser, les incidences financières et le renforcement des compétences étaient autant de questions importantes dont dépendaient le succès et la viabilité des efforts de mesure de l'activité électronique.

33. Les experts ont jugé important d'utiliser des concepts, des définitions, des méthodes et des classifications reconnus à l'échelon international. L'idée de diffuser largement sur Internet les modèles d'enquête mis au point par l'OCDE et Eurostat a été largement soutenue, mais il fallait adapter ces modèles aux réalités et aux besoins des différents pays en développement. Les experts ont par exemple observé que les microentreprises étaient souvent exclues des modèles d'enquête dans les pays développés et qu'il existait des différences considérables entre la notion de PME dans les pays développés et la réalité dans les pays en développement, différences qui allaient plus loin que la simple taille et touchaient à des aspects tels que l'adoption de la technologie ou les niveaux de productivité.

34. Même si l'ampleur et la périodicité des enquêtes dépendaient essentiellement des ressources financières disponibles et du degré d'enthousiasme des entités interrogées, les pouvoirs publics et les utilisateurs finals devaient être persuadés de l'utilité de procéder à des mesures des TIC, ce à quoi pourraient s'employer des comités techniques nationaux composés de représentants des secteurs public et privé.

35. La nécessité de considérer la pertinence des indicateurs au fur et à mesure de l'évolution de la technologie a été soulignée. Il fallait, par exemple, que les enquêtes prennent en compte l'utilisation croissante des téléphones portables, notamment dans les pays en développement où les lignes fixes n'étaient pas très développées. D'une manière générale, les questions posées devaient être simples et adaptées aux réalités de chaque pays.

36. La nécessité d'évaluer et de renforcer la capacité des bureaux statistiques nationaux des pays en développement dans le domaine des statistiques relatives aux TIC, y compris en ce qui concerne l'application de nouvelles méthodes, a fait l'objet d'un consensus général. Même si beaucoup de ces bureaux possédaient des compétences générales en matière de statistiques, une formation aux questions touchant aux TIC pourrait les aider à mieux saisir les particularités d'une mesure de la société de l'information; les réunions d'instances internationales et régionales étaient un bon moyen de mettre en commun expériences et meilleures pratiques et de mieux comprendre les problèmes et les difficultés rencontrés. C'était aussi l'occasion pour ces pays de se pencher sur leurs propres statistiques, à l'aide des méthodes mises au point par l'OCDE et l'UE, pour établir dans quelle mesure leurs données pouvaient être rattachées à ces systèmes. L'attention a également été appelée sur les besoins en équipement technique pour un traitement efficace des données.

37. Les experts ont recensé plusieurs domaines dans lesquels la CNUCED et d'autres organisations internationales et régionales pouvaient aider les pays en développement à renforcer leurs capacités de mesure de l'économie numérique. L'accent a été mis sur les besoins en matière d'appui et d'assistance, en particulier aux niveaux national et régional pour la formation aux méthodes de collecte et d'analyse de données. Il a aussi été recommandé de poursuivre, à l'occasion de séminaires, les échanges d'expérience avec les pays relativement plus avancés dans la mesure des TIC.

38. Les universités pouvaient jouer un rôle de partenaires essentiels dans la mise en place de l'infrastructure organisationnelle et technologique nécessaire pour mesurer l'impact des TIC et de l'activité économique en ligne sur le développement, ainsi que dans la formation du personnel des bureaux statistiques nationaux des pays en développement. Quelques domaines de collaboration avec les universités ont été proposés: 1) définition de nouveaux procédés standard, simples d'utilisation et s'inspirant des meilleures pratiques; 2) introduction de nouveaux objets métrologiques et de nouveaux outils; 3) création de nouveaux forums – réseau international de soutien en ligne virtuel contribuant à la diffusion des travaux en cours, réunions, discussions, initiatives régionales; 4) création de nouveaux diplômes d'études supérieures pour inciter les analystes des politiques et les analystes en statistique à innover.

Forum de discussion sur la mesure de la société de l'information; indicateurs fondamentaux; base de données internationale. Action future.

39. Les experts ont vivement apprécié que la réunion ait rassemblé des praticiens de nombreux pays, développés et en développement, ce qui avait permis aux participants de s'informer des initiatives et des approches en matière de mesure de la société de l'information existant dans d'autres régions et d'autres pays, et avait ainsi stimulé les travaux en cours. La réunion avait notamment permis de faire connaître aux pays non membres de l'OCDE le travail accompli par cette organisation. Le souhait a été exprimé de pouvoir poursuivre les débats et les échanges

d'expériences au niveau mondial: la CNUCED pourrait continuer de convoquer des réunions d'experts où ceux-ci poursuivraient leur travail conceptuel et méthodologique sur les statistiques de l'économie de l'information et échangeraient des renseignements sur les meilleures pratiques. À titre d'exemple, les modèles d'enquête de l'OCDE ou d'Eurostat devraient être harmonisés au niveau international. La CNUCED pourrait jouer un rôle de catalyseur dans l'élaboration d'un programme de développement des statistiques sur l'économie en ligne au niveau mondial. D'autres institutions, comme Eurostat, étaient prêtes à soutenir cette initiative et à proposer leurs questionnaires pour contribuer à l'établissement de statistiques comparables au niveau international dans le domaine de l'utilisation des TIC.

40. Il a été proposé d'arrêter un ensemble d'indicateurs fondamentaux pour la mesure des TIC, que tous les pays pourraient recueillir; ces indicateurs concerneraient principalement l'état de préparation des pays à l'univers télématique et l'utilisation des TIC par les entreprises et les ménages, étant donné qu'il serait prématuré de tenter de mesurer les incidences. Les pays en développement devraient pouvoir recueillir de tels indicateurs sans que cela ait de trop grandes conséquences pour leurs ressources humaines ou financières. Les experts ont souligné que la comparabilité internationale des données était vitale pour les responsables politiques: un tel groupe d'indicateurs communs constituerait le premier ensemble de données sur l'activité économique en ligne permettant des comparaisons internationales, et ce serait donc un outil utile aux responsables politiques, aux chercheurs et aux entreprises dans le domaine des TIC.

41. Des indicateurs relatifs aux TIC pour les entreprises ont été proposés comme suit: entreprises équipées d'ordinateurs personnels; employés travaillant sur ordinateur; accès professionnel à Internet; entreprises possédant un site Web; commandes reçues et passées par Internet; valeur des commandes reçues par Internet. Ces indicateurs devraient comporter une ventilation par taille et par secteur d'activité.

42. Outre ces indicateurs fondamentaux, une liste supplémentaire d'indicateurs, que les pays dotés de systèmes ou de ressources statistiques plus avancés pourraient recueillir, a été présentée. Il s'agissait des éléments suivants: obstacles aux TIC; obstacles à l'accès à Internet; activités sur Internet; et valeur des commandes passées par Internet. Des travaux futurs pourraient être consacrés à la définition d'un accord sur ce groupe d'indicateurs, ainsi que sur d'autres indicateurs en rapport avec des fonctions économiques en ligne ou le cadre juridique et réglementaire.

43. Convenir d'un ensemble fondamental commun d'indicateurs de base pouvant faire l'objet de comparaisons internationales constituerait le point de départ de la création d'une base de données internationale sur les TIC et les statistiques relatives à l'activité économique en ligne. Les experts ont considéré que la constitution d'une telle base, qui pourrait être le fruit d'un effort collectif de diverses organisations internationales dont l'UIT, l'OCDE et la CNUCED, ainsi que d'institutions nationales intéressées, représentait un objectif souhaitable pour des travaux futurs.

44. De l'avis des experts, la CNUCED pourrait contribuer à mobiliser la volonté politique nécessaire à l'élaboration de stratégies télématiques nationales et au développement et à l'harmonisation des mesures de la société de l'information. En outre, elle devrait collaborer avec les pays en développement pour les aider à mettre au point leur propre stratégie nationale de mesure. Pour ce faire, il a été proposé de créer un forum virtuel d'information en ligne et

d'échange d'outils entre bureaux statistiques de pays développés et de pays en développement. La CNUCED pourrait aussi diffuser les modèles de certaines enquêtes nationales ou régionales relatives aux TIC et au commerce électronique. Enfin, l'expérience fournie par cette réunion et d'autres à venir pourrait être analysée plus en détail dans la livraison 2004 du *Rapport sur le commerce électronique et le développement*.

Chapitre II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Convocation de la Réunion d'experts

45. La Réunion d'experts sur la mesure du commerce électronique pour le développement de l'économie numérique a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, du 8 au 10 septembre 2003.

B. Élection du bureau

(point 1 de l'ordre du jour)

46. À sa séance d'ouverture, la Réunion d'experts a élu le bureau suivant:

Président: M. Patrice Roussel (France)

Vice-Président/Rapporteur: M. Somnuk Keretho (Thaïlande)

C. Adoption de l'ordre du jour

(point 2 de l'ordre du jour)

47. À la même séance, la Réunion d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/COM.3/EM.19/1; l'ordre du jour de la Réunion se lisait donc comme suit:

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Mesure du commerce électronique pour le développement de l'économie numérique
4. Adoption du rapport de la Réunion.

D. Documentation

48. Pour l'examen de la question de fond inscrite à l'ordre du jour, la Réunion d'experts était saisie d'une note du secrétariat de la CNUCED intitulée: «L'analyse quantitative de la société de l'information: l'exemple de l'activité économique en ligne – Document de base établi par le secrétariat de la CNUCED» (TD/B/COM.3/EM.19/2).

E. Adoption du rapport de la Réunion

(point 5 de l'ordre du jour)

49. À sa séance de clôture, la Réunion d'experts a autorisé le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final de la Réunion.

Annexe

PARTICIPATION*

1. Des experts des États membres de la CNUCED ci-après ont participé à la Réunion:

Allemagne	Kenya
Angola	Lettonie
Argentine	Luxembourg
Belgique	Madagascar
Brésil	Mexique
Cameroun	Oman
Canada	Philippines
Chili	Pologne
Chine	République dominicaine
Égypte	Roumanie
Érythrée	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Éthiopie	Sénégal
ex-République yougoslave de Macédoine	Singapour
Fédération de Russie	Suisse
Finlande	Thaïlande
France	Trinité-et-Tobago
Inde	Turquie
Indonésie	Viet Nam
Italie	Yémen

* La liste des participants porte la cote TD/B/COM.3/EM.19/INF.1.

2. Les organismes intergouvernementaux ci-après étaient représentés à la Réunion:

Communauté européenne

Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique

Organisation de coopération et de développement économiques

Organisation internationale de la Francophonie

Secrétariat du Commonwealth

3. Les institutions des Nations Unies ci-après étaient représentées à la Réunion:

Représentants du Bureau du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG)

Centre du commerce international

Commission économique pour l'Europe

Division de statistique

Secrétariat du Groupe d'études des Nations Unies sur les technologies de l'information et de la communication

4. Les institutions spécialisées ou organisations apparentées ci-après étaient représentées à la Réunion:

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Organisation internationale du Travail

Union internationale des télécommunications

5. L'organisation non gouvernementale ci-après était représentée à la Réunion:

Catégorie générale

Confédération internationale des syndicats libres

6. Les invités spéciaux ci-après ont également participé à la Réunion:

M. Samir Baradhi, Association de compagnies d'assurances au Liban, Beyrouth (Liban)

M. Nune Magoyan, E-Armenia Foundation, Erevan (Arménie)

M. Satyadeep Rajan, Directeur, NODS, Genève

M. Roderick Sanatan, Directeur par intérim, Centre for International Services, University of the West Indies (Barbade)

M. Ernesto Sosa, responsable en chef de l'innovation, Evolve Venezuela, Caracas (Venezuela)

M. Charles Watt, Directeur principal, Scottish Enterprise, Edimbourg (Écosse)

7. Ont également participé à la Réunion les spécialistes suivants:

M. Stéphane Gagnon, professeur associé et directeur du New Jersey Institute of Technology (NJIT), E-Lab, New Jersey (États-Unis d'Amérique)

M. Farid Matuk, Instituto Nacional de Estadística e Informática, Lima (Pérou)
